



Paris, le 30 mai 2025



CONTACTS

Pascal Couturier : 06/70/69/35/10
couturier.pascal@fgaac.org

Nicolas Dardilhac : 06/44/71/40/75
dardilhac.nicolas@fgaac.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCIDENT IMPLIQUANT UN TER ET LA PINCE D'UNE PELLE DE CHANTIER SUR LA LIGNE DE LA PLAINE À HIRSON

Ce matin, un train TER Hauts de France circulant voie 2 sur la ligne de La Plaine à Hirson a violemment percuté la pince d'une pelle de chantier laissée dans la voie.

Le choc a provoqué le déraillement du train et a été à l'origine d'un incendie dans la rame Régiolis.

Plusieurs personnes ont été blessées ou intoxiquées par les fumées parmi les passagers du TER. Elles ont été prises en charge par les services de secours.

Notre collègue, conducteur à la Direction de Ligne TER Sud Hauts de France a également été pris en charge par les pompiers et a été hospitalisé.

Le Syndicat National Professionnel des conducteurs de trains FGAAC-CFDT apporte tout son soutien aux victimes de cet accident ainsi qu'à notre collègue conducteur et leur souhaite un prompt rétablissement.

La FGAAC-CFDT tient à saluer le professionnalisme du conducteur, qui a mis en œuvre les procédures d'urgence permettant de limiter les conséquences dramatiques qu'auraient pu avoir cet accident, ainsi que celui

de notre collègue Agent du Service Commercial Train présent à bord du train.

L'enquête déterminera avec précision les causes de cet accident. Celui-ci met malheureusement une nouvelle fois en exergue les risques importants en lien avec la sous-traitance des activités de maintenance et de travaux sur le réseau ferré national et le niveau de formation des entreprises sous-traitantes de SNCF Réseau.

La FGAAC-CFDT déplore que l'externalisation d'une part de plus en plus importante des activités de maintenance et de travaux ne soit dictée que par une logique financière de réduction des coûts.

Le secteur ferroviaire est un environnement dangereux, qui nécessite le plus strict respect des procédures de sécurité, notamment celles encadrant la restitution des voies après des travaux.

La FGAAC-CFDT interviendra auprès des pouvoirs publics et de la Direction de la SNCF pour rappeler une nouvelle fois les risques liés à l'externalisation des activités ferroviaires et à la co-activité.